

L'INDÉPENDANT

DES BASSES-PYRÉNÉES

JOURNAL RÉPUBLICAIN PARAISSANT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE

TELEPHONE 6.91

TELEPHONE 6.93

REDICTION & ADMINISTRATION : 11, Rue des Cordeliers, N.P.A.V.

Rédacteur en chef : OCTAVE AUBERT

La Presse publiée appartient au Journal L'Indépendant de la Seine-Inférieure

Tout ce qui concerne les Abonnements et les Annonces doit être adressé à M. Georges HAVESY, Administrateur-Comptable, à Paris, aux diverses Agences pour les Annonces.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS :

Pau, département et limitrophes.....	6 fr. 50	12 fr.	24 fr.
Autres départements.....	6 fr. 50	12 fr.	24 fr.
Étranger.....	10 fr.	18 fr.	36 fr.
Maires et Instituteurs des Basses-Pyrénées.....	3 fr.	18 fr.	

ANNONCES :

Annonces judiciaires.....	20 c. la ligne
Annonces ordinaires.....	20 -
Réclames.....	50 -
Chronique locale ou Faits divers.....	1 franc.

Les Annonces de durée se traitent à forfait.

NOUVELLES OFFICIELLES

Judi (matin).
Action d'artillerie assez violente dans la région Panthéon-Ferme la Royère, ainsi que sur la rive droite de la Mouze, dans le bois des Courrières et le secteur de Douaumont.
Aucune action d'infanterie.

ARMÉE D'ORIENT

Sur l'ensemble du front, activité moyenne de l'artillerie.
Sur le front serbe et dans la boucle de la Gerna, l'ennemi a tenté deux coups de main qui ont échoué.
L'aviation britannique a bombardé les campements ennemis au sud de Vélès.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

À août (20 h. 55). — La pluie a recommencé de tomber en abondance. Nos alliés ont effectué aujourd'hui une nouvelle avance au nord-ouest de Bischoets.
Des coups de main ennemis ont été repoussés, la nuit dernière et ce matin, au nord de Roex et vers Oppy.
L'artillerie allemande continue à montrer une grande activité à l'est d'Ypres.

Hier, malgré le brouillard et les nuages persistants, nos pilotes ont bombardé des voies ferrées, voie de garage et trains jusqu'à 60 kilomètres au-delà des lignes ennemies. D'importants dégâts ont été occasionnés. Un train à déraillement, un autre a été détruit par une explosion. Des bombes avaient été jetées la nuit précédente sur un dépôt de munitions allemand. Un de nos appareils n'est pas rentré.

Judi (soir).

Activité des deux artilleries dans la région Panthéon-Epine de Chevreigny.
Un coup de main, exécuté par nous à l'est de la Ferme de Moisy, nous a permis de ramener des prisonniers.

Dans la région des Eparges, au nord de Vaux-les-Palameix, un de nos détachements a pénétré dans les tranchées allemandes et, après un vif combat, au cours duquel il a infligé de lourdes pertes à l'adversaire et bouleversé ses organisations, il est rentré au complet dans ses lignes.

Rien à signaler sur le reste du front.

COMMUNIQUÉ BRITANNIQUE

9 août (après-midi). — Les troupes françaises ont fait de nouveaux progrès au nord-ouest de Bischoets.
Hier, un détachement ennemi, qui tentait d'aborder nos lignes au nord de Roex, a été repoussé par notre feu en subissant des pertes.

INCIDENT DANS LES EAUX HOLLANDAISES

Flessingue. — Un sloop, dont l'équipage comprenait deux pilotes belges, vit s'approcher, alors qu'il était occupé à pêcher près de Westkapelle, un hydroplane allemand. Un des occupants monta à son bord et lui intima l'ordre de se rendre à Zebrugge. Comme il se trouvait encore dans les eaux territoriales hollandaises, l'équipage du sloop fut recueilli par un navire patrouilleur hollandais, qui ramena le sloop à Flessingue. L'aviateur allemand a été interné.

LE RAPIDE GENE-MILAN DÉRAILLE

ALEXANDRIE. — Le rapide de Gènes-Milan a déraillé, la nuit dernière, en gare d'Arquata-Scivia. Trois wagons ont été renversés et trois autres ont été brisés.
Il y a 34 morts et une centaine de blessés, dont plusieurs sont dans un état grave. Les autorités ont fait procéder au sauvetage et au déblaiement de la voie.

LE COMMUNIQUÉ RUSSE

Pétrograde. — Front oriental : Dans la direction de Vladimir-Voïvinski, après une préparation d'artillerie, l'ennemi a attaqué nos positions près de Semorinski; mais, grâce à l'arrivée de nos renforts, nous l'avons repoussé et avons maintenu nos positions.
Dans la direction de Brody région de Baldith, un détachement d'éclaireurs ennemis a attaqué à la grenade nos tranchées, qu'il a pu occuper passagèrement, mais une contre-attaque de notre part l'en a délogé.
À l'ouest de Zbozoff, dans la région d'Is-

waloff, l'ennemi nous a fait légèrement reculer sur nos positions défensives.
Dans la région de la rivière Zhrutos, nos troupes ont attaqué énergiquement l'ennemi et se sont emparés des villages de Barshokowash et de Wogolo, ainsi que de chalets au sud-ouest de Darichkovitz. Nous avons fait prisonniers sept officiers, trois cents soldats et capturé quatre lance-bombes.

Au nord-ouest du Sereth, près de Vaskotz, nos troupes ont repoussé de violentes attaques ennemies. Sur le point de s'emparer de nos positions, l'adversaire a été rejeté par nos contre-attaques.
Sur le reste du front, fusillades et combats d'éclaireurs.
Front roumain. — Entre la chaussée de Kimpolung et la route de Lamunali, l'ennemi a fait de nombreux assauts, dont la plupart ont été repoussés. Quelques-uns de nos héroïques régiments, ayant brûlé leurs dernières cartouches, se sont battus à la baïonnette et à coups de pierres. L'ennemi n'a pu occuper que deux collines au sud-ouest de Sonchy. Nos troupes, qui occupent les bords de l'Ihoron, près de Kimpolung, sur un front de 2 kilomètres, ont pu se replier légèrement vers l'est.

Dans la journée du 7 août, l'ennemi a continué ses attaques acharnées dans le chemin de Foesani-Meveshest et la rivière Sereth, pressant nos troupes au nord de Piegetni.
Front du Caucase. — Dans la région d'Hoehsta (44 verstes au sud-ouest de Van), nous avons dispersé un parti de Kurdes.
Dans la région à l'ouest d'Iszi (50 verstes à l'ouest d'Ourno), nos détachements de volontaires ont également dispersé un détachement de Kurdes, lui tuant 64 hommes et lui faisant 10 prisonniers.

UN AUTRE ESPRIT

L'argent qui travaille.

On admet généralement qu'il faudra apporter à l'œuvre économique de demain un nouvel esprit pour engendrer la prospérité commune, condition essentielle de la prospérité de chacun. Quel doit être cet autre esprit ? se demandent MM. R.-L. Mollié et Em.-A. Fourmond, dans un livre copieux et substantiel publié par la société d'Études Économiques et Sociales. La doctrine de l'ouvrage est sûre, et sa documentation révèle une expérience pratique qui donne plus de poids aux principes développés.

La source de la richesse nationale, c'est la production. Les facteurs indispensables de cette production sont l'intelligence qui crée, dirige et discipline l'effort, le travail qui le produit et l'argent qui le féconde. Entre ces facteurs, il ne doit pas y avoir antinomie mais coordination et coopération. Ainsi seulement se développera l'essor économique de la France jusqu'aux extrêmes limites permises, sans tomber dans l'excès où les Allemands s'étaient fourvoyés, par besoin d'abord, par orgueil ensuite.

Des mainteneurs ont été entretenus par des politiciens intéressés entre les trois formes du capital qui peuvent et doivent tendre par un commun effort à la grandeur du pays.

On peut admettre que le capital est à la fois l'ensemble des produits accumulés, la somme des utilités acquises, le résultat du travail antérieur destiné à la satisfaction des besoins ultérieurs ; la chose sur laquelle, ou à l'aide de laquelle, l'homme peut exercer sa faculté de travail. Le capital d'une nation, comme celui des particuliers, ne se compose pas seulement de numéraire, mais encore de tout l'outillage d'utilité publique.

Le capital numéraire ou circulant doit travailler ; il est sollicité soit par l'État, les villes et les entreprises d'État français soit par les États, les villes et les entreprises d'États étrangers ; il est sollicité encore par les entreprises particulières qu'elles soient françaises ou étrangères. On sait, hélas ! qu'au cours de ces dernières années, l'exportation de l'argent français a pris des proportions telles que tous les peuples du monde sont devenus nos débiteurs, même ceux qui, à l'heure actuelle, se sont rangés parmi nos ennemis. Banquiers du monde ! C'est un beau titre pour un peuple, mais notre argent servait à la prospérité des rivaux, ou à des entreprises étrangères. Nos établissements de crédit ont exploité la crédulité des capitalistes et contribué puissamment à l'exode de nos capitaux. Est-il besoin de rappeler combien de millions furent engloutis dans l'affaire du Panama alors que personne ne songeait à préconiser les travaux qui pouvaient rendre la Loire navigable, joindre les deux mers par un canal, faire de Paris un des premiers ports du monde !

Et avec quelle imprévoyance, nos grands financiers ont favorisé des emprunts étrangers. Sans parler de l'emprunt turc à la veille de la guerre, rappelons, avec M. F. Blanc, l'emprunt de 950 millions émis en France pour le Japon. Pour absorber ces 950 millions, toutes nos usines métallurgiques réunies auraient dû travailler près d'un an alors que les usines allemandes pouvaient livrer les commandes en trois mois. Aussi le montant de cet emprunt est allé à l'étranger et particulièrement en Allemagne où pendant longtemps les industriels ont vécu avec notre argent.

Il faut que les propriétaires d'argent comprennent, désormais, que leur fortune fait partie de la richesse nationale, qu'elle ne doit pas être aliénée au profit de l'étranger, mais contribuer, dans la plus large mesure, à la renaissance de leur patrie. Bien entendu, il ne s'agit pas de condamner les importations qui constituent un échange. L'argent français peut et doit travailler sur la terre étrangère quand il s'agit, par exemple, de l'exploitation de richesses naturelles propres au pays où se trouve l'entreprise, lorsque cette exploitation peut donner à notre industrie nationale une source d'activité nouvelle ; ou encore lorsqu'il s'agit d'assurer la participation de la France à la création d'une ligne de chemin de fer ou de navigation, appelée à assurer la pénétration de notre commerce et le transport de nos marchandises dans un pays où nous pouvons trouver d'utiles débouchés.

L'argent est fait pour circuler, dit-on souvent. L'argent qui travaille participe réellement à la prospérité économique du pays ; celui qui reste immobilisé par un thésaurisme est inutile à la société et celui qui est dissipé par un prodige nuit, par son activité désoignée, à la juste appréciation des valeurs et porte atteinte à la bonne marche de la vie économique.

Si les propriétaires d'argent préfèrent à participer à la création d'entreprises particulières françaises, la responsabilité en retombe pour une bonne part aux banques d'émission, soit qu'elles négligent de fournir à l'affaire les moyens suffisants pour assurer sa bonne marche, soit qu'elles en aient surfaît la valeur dans un but de lucre ou de spéculation. Pour bien faire, il faudrait que les banques, organes d'émission, fussent en même temps des organes de contrôle et de direction ; il faudrait que la presse ait partout le courage de rester indépendante de certaines affaires ; enfin l'État qui a la mission de protéger l'argent qui travaille, devrait créer autour de lui une atmosphère favorable à sa circulation active et utile. La fortune publique procède de l'ensemble des fortunes privées. Les pouvoirs publics sont intéressés à la gestion des fortunes particulières. Le capital doit être protégé contre ceux qui voudraient le détourner de ses objets légitimes, les escrocs, les usuriers, les financiers véreux, les agitateurs sans scrupule, les incapables, les syndicates de spéculation. Les gaspillages aussi doivent être réprimés et on admettra bien que l'État, à cet égard, doit commencer par améliorer ses propres services.

On ne peut pas, on ne doit pas attendre tout de l'État, mais il doit se reformer lui-même pour que les particuliers changent leur mentalité et comprennent leur devoir et leur véritable intérêt. Il faut que les particuliers sachent et osent. Mais jusqu'à ce jour, comme l'écrivit si courageusement Marius Richiard dans son bon livre « L'autre Revanche », dont j'ai parlé, tout se litige pour condamner ce malheureux pays au piège de la stagnation, à la paralysie « l'administration routinière, les gouvernements éphémères qu'étaient les groupes rivaux ou hostiles, travaillé sourdement par les ambitions personnelles et les intrigues, asservi à la plus grossière démagogie, incapable d'agir dans le sens des réalisations positives ».

La peur des responsabilités et l'incompétence nous ont conduits avant la guerre, à une grande confusion. Nous devons sortir de ce désordre pour que le capital qui travaille s'emploie utilement à la prospérité des particuliers vaillants et à la régénération de la patrie.

On admet généralement qu'il faudra apporter à l'œuvre économique de demain un nouvel esprit pour engendrer la prospérité commune, condition essentielle de la prospérité de chacun. Quel doit être cet autre esprit ? se demandent MM. R.-L. Mollié et Em.-A. Fourmond, dans un livre copieux et substantiel publié par la société d'Études Économiques et Sociales. La doctrine de l'ouvrage est sûre, et sa documentation révèle une expérience pratique qui donne plus de poids aux principes développés.

La source de la richesse nationale, c'est la production. Les facteurs indispensables de cette production sont l'intelligence qui crée, dirige et discipline l'effort, le travail qui le produit et l'argent qui le féconde. Entre ces facteurs, il ne doit pas y avoir antinomie mais coordination et coopération. Ainsi seulement se développera l'essor économique de la France jusqu'aux extrêmes limites permises, sans tomber dans l'excès où les Allemands s'étaient fourvoyés, par besoin d'abord, par orgueil ensuite.

Des mainteneurs ont été entretenus par des politiciens intéressés entre les trois formes du capital qui peuvent et doivent tendre par un commun effort à la grandeur du pays.

On peut admettre que le capital est à la fois l'ensemble des produits accumulés, la somme des utilités acquises, le résultat du travail antérieur destiné à la satisfaction des besoins ultérieurs ; la chose sur laquelle, ou à l'aide de laquelle, l'homme peut exercer sa faculté de travail. Le capital d'une nation, comme celui des particuliers, ne se compose pas seulement de numéraire, mais encore de tout l'outillage d'utilité publique.

Le capital numéraire ou circulant doit travailler ; il est sollicité soit par l'État, les villes et les entreprises d'État français soit par les États, les villes et les entreprises d'États étrangers ; il est sollicité encore par les entreprises particulières qu'elles soient françaises ou étrangères. On sait, hélas ! qu'au cours de ces dernières années, l'exportation de l'argent français a pris des proportions telles que tous les peuples du monde sont devenus nos débiteurs, même ceux qui, à l'heure actuelle, se sont rangés parmi nos ennemis. Banquiers du monde ! C'est un beau titre pour un peuple, mais notre argent servait à la prospérité des rivaux, ou à des entreprises étrangères. Nos établissements de crédit ont exploité la crédulité des capitalistes et contribué puissamment à l'exode de nos capitaux. Est-il besoin de rappeler combien de millions furent engloutis dans l'affaire du Panama alors que personne ne songeait à préconiser les travaux qui pouvaient rendre la Loire navigable, joindre les deux mers par un canal, faire de Paris un des premiers ports du monde !

Et avec quelle imprévoyance, nos grands financiers ont favorisé des emprunts étrangers. Sans parler de l'emprunt turc à la veille de la guerre, rappelons, avec M. F. Blanc, l'emprunt de 950 millions émis en France pour le Japon. Pour absorber ces 950 millions, toutes nos usines métallurgiques réunies auraient dû travailler près d'un an alors que les usines allemandes pouvaient livrer les commandes en trois mois. Aussi le montant de cet emprunt est allé à l'étranger et particulièrement en Allemagne où pendant longtemps les industriels ont vécu avec notre argent.

Il faut que les propriétaires d'argent comprennent, désormais, que leur fortune fait partie de la richesse nationale, qu'elle ne doit pas être aliénée au profit de l'étranger, mais contribuer, dans la plus large mesure, à la renaissance de leur patrie. Bien entendu, il ne s'agit pas de condamner les importations qui constituent un échange. L'argent français peut et doit travailler sur la terre étrangère quand il s'agit, par exemple, de l'exploitation de richesses naturelles propres au pays où se trouve l'entreprise, lorsque cette exploitation peut donner à notre industrie nationale une source d'activité nouvelle ; ou encore lorsqu'il s'agit d'assurer la participation de la France à la création d'une ligne de chemin de fer ou de navigation, appelée à assurer la pénétration de notre commerce et le transport de nos marchandises dans un pays où nous pouvons trouver d'utiles débouchés.

L'argent est fait pour circuler, dit-on souvent. L'argent qui travaille participe réellement à la prospérité économique du pays ; celui qui reste immobilisé par un thésaurisme est inutile à la société et celui qui est dissipé par un prodige nuit, par son activité désoignée, à la juste appréciation des valeurs et porte atteinte à la bonne marche de la vie économique.

Si les propriétaires d'argent préfèrent à participer à la création d'entreprises particulières françaises, la responsabilité en retombe pour une bonne part aux banques d'émission, soit qu'elles négligent de fournir à l'affaire les moyens suffisants pour assurer sa bonne marche, soit qu'elles en aient surfaît la valeur dans un but de lucre ou de spéculation. Pour bien faire, il faudrait que les banques, organes d'émission, fussent en même temps des organes de contrôle et de direction ; il faudrait que la presse ait partout le courage de rester indépendante de certaines affaires ; enfin l'État qui a la mission de protéger l'argent qui travaille, devrait créer autour de lui une atmosphère favorable à sa circulation active et utile. La fortune publique procède de l'ensemble des fortunes privées. Les pouvoirs publics sont intéressés à la gestion des fortunes particulières. Le capital doit être protégé contre ceux qui voudraient le détourner de ses objets légitimes, les escrocs, les usuriers, les financiers véreux, les agitateurs sans scrupule, les incapables, les syndicates de spéculation. Les gaspillages aussi doivent être réprimés et on admettra bien que l'État, à cet égard, doit commencer par améliorer ses propres services.

On ne peut pas, on ne doit pas attendre tout de l'État, mais il doit se reformer lui-même pour que les particuliers changent leur mentalité et comprennent leur devoir et leur véritable intérêt. Il faut que les particuliers sachent et osent. Mais jusqu'à ce jour, comme l'écrivit si courageusement Marius Richiard dans son bon livre « L'autre Revanche », dont j'ai parlé, tout se litige pour condamner ce malheureux pays au piège de la stagnation, à la paralysie « l'administration routinière, les gouvernements éphémères qu'étaient les groupes rivaux ou hostiles, travaillé sourdement par les ambitions personnelles et les intrigues, asservi à la plus grossière démagogie, incapable d'agir dans le sens des réalisations positives ».

La peur des responsabilités et l'incompétence nous ont conduits avant la guerre, à une grande confusion. Nous devons sortir de ce désordre pour que le capital qui travaille s'emploie utilement à la prospérité des particuliers vaillants et à la régénération de la patrie.

DERNIÈRE HEURE

(Service spécial de L'INDÉPENDANT).

Judi (4 heures).

Retour de Londres.

PARIS. — MM. Ribot, Painlevé, Albert Thomas, Thierry, Foch et Sonnino sont rentrés à Paris de retour de Londres où ils ont assisté à la conférence des alliés.

Les Chemins de fer Russes.

PARIS. — Les sociétés de chemin de fer de Russie ont commandé depuis huit semaines aux États-Unis, 2.500 locomotives et 40.000 wagons de marchandises, augmentant ainsi de 750 millions de roubles le crédit des États-Unis en Russie.

Sur mer.

PARIS. — Le communiqué de la marine dit que dans la Manche, le vapeur « Marie-Thérèse », à la tête de cinq navires de commerce, a réussi au deuxième coup de canon à faire plonger un sous-marin ennemi qui disparut aussitôt.

Au Sénat Américain.

WASHINGTON. — Le Sénat a voté le bill alimentaire.

La conférence de Londres.

LONDRES. — La conférence interalliée pour discuter les problèmes de la guerre s'est tenue mardi à Downing-Street. Le communiqué officiel sera publié dès la clôture.

Les quatre complices.

UNE ENTENTE COMMERCIALE

ZURICH. — On annonce de Vienne que les gouvernements allemand, austro-hongrois, bulgare et turc ont décidé d'entamer des négociations pour une entente commerciale entre les quatre pays. Les réunions commenceront à Vienne le 19 août.

Le retour de M. Basly.

PARIS. — Un député rapatrié, M. Basly, maire de Lens, est arrivé ce matin à Paris. Il a déclaré que, malgré les souffrances endurées, il demeure confiant dans la victoire.

Le blé des États-Unis.

WASHINGTON. — Le Secrétaire d'État évalue la production du blé pour l'hiver et le printemps prochain à un million de bushels.

La retraite Russe.

PÉTROGRADE. — Le bureau des renseignements militaires sur le front sud-ouest rapporte que les Autrichiens envoient en masse, à l'arrière de leur armée, la population des bourgs et villages que les Russes évacuent et l'emploient à des travaux de campagne.

Après de nombreuses tentatives d'offensive échouées dans la région du Zbrucz et plus au nord, l'ennemi s'est arrêté et se consolide avec beaucoup de soin. L'offensive ennemie ne se poursuit qu'en Bukovine et au sud de Czernowitz.

Leur bluff sous-marin.

AMSTERDAM. — On mande de source allemande que l'Allemagne aurait l'intention de concentrer prochainement tous les efforts de ses sous-marins contre l'Angleterre pour obtenir une destruction plus intense.

Pour l'aviation Américaine.

WASHINGTON. — M. Daniels a ordonné la construction d'une usine d'aviation dans les chantiers maritimes de Philadelphie. Elle devra être complètement élevée en cent jours et produire annuellement un millier de petits avions.

L'Uruguay et les États-Unis.

MONTEVIDEO. — Le gouvernement de l'Uruguay a promulgué le décret suivant :

1. Aucun pays américain qui, pour la défense de ses droits, se trouvera en état de guerre avec les nations d'un autre continent ne sera traité comme belligérant ;
 2. Sont abrogées les dispositions qui s'opposeraient à la présente résolution.
- Tout ce qui concerne les Abonnements et les Annonces doit être adressé à M. Georges HAVESY, Administrateur-Comptable, à Paris, aux diverses Agences pour les Annonces.

Les permissions.

PARIS. — Les permissions de dix jours par période de quatre mois, accordées aux militaires aux armées, seront également accordées aux militaires rapatriés d'Orient, après un séjour de dix-huit mois ; ils auront donc trente jours de permission.

Nouvelles de la Guerre.

SUR LE FRONT RUSSE

Pétrograde. — Le commissaire du gouvernement provisoire opérant en Galicie s'exprime en termes émus dans le rapport qu'il vient de faire parvenir au gouvernement sur les dernières opérations de l'armée sur le compte des avions français et des conducteurs des avions-canon anglais et belges qui se sont dévoués pour la cause sacrée de la patrie russe jusqu'à la mort.

« Au nord de Brody, écrit le commissaire, un avion français chargé de secourir les efforts d'une soixante de osaqués envoyés pour enrayer les avances de l'ennemi, descendit à moins de vingt mètres du sol sans s'écarter des balles qui sifflaient autour de lui, et mitrailla un régiment turc, le mettant en fuite. »

« Quant aux conducteurs des avions-canon belges et anglais, ils ont rendu des services incalculables par leur courage et leur aigreur au commandement russe en retardant l'avance ennemie quelquefois pendant des jours entiers ; de plus, par leur attitude héroïque, leur abnégation mépris du danger ont plusieurs fois remonté le moral fléchissant des troupes russes. »

HOMMAGE A LA SERBIE

Londres. — La société serbe de Londres a offert hier un déjeuner en l'honneur de M. Pachitch, premier ministre de Serbie. Lord Robert Cecil, M. Proffero, M. Braco et les ministres de Serbie, de Roumanie et de Grèce étaient présents.

Lord Cecil prenant la parole a d'abord rendu hommage à M. Pachitch. Il a ajouté : « La vaillance de la Serbie fut au-dessus de tout éloge et c'est le devoir sacré de ses alliés, aussi sauront-ils leur devoir envers la Belgique, d'assurer sa restauration. »

Puis vint le tour de M. Pachitch : « L'illustre homme d'État déclara qu'après trois ans de guerre, l'ennemi commença à s'épuiser qu'il ne saurait être vainqueur et parla d'une paix honorable ! Honorable au sens allemand du mot. (Applaudissements.) »

« On aura une paix honorable, dit M. Pachitch, lorsque tous les peuples qui sont sous le joug austro-allemand seront affranchis ! (Applaudissements.) »

« Seule une Europe reconstruite pourra garantir une paix durable dans la liberté et l'égalité des grandes et des petites nations. » (Applaudissements.)

M. Herbert Samuel, M. Gennadius, ministre de Grèce et le ministre de Roumanie prirent également la parole.

Enfin, M. Lloyd George arriva et fut accueilli par de longues acclamations. Il déclara qu'il n'avait pas voulu manquer cette occasion de montrer qu'il était de cœur avec la Serbie et de rendre hommage à l'honorable et distingué premier ministre de ce pays.

« J'ai ici dans les petites nations, dit

M. Lloyd Georges ; je crois qu'une nation qui peut chanter ses défaites est immortelle. Voilà pourquoi la Serbie est immortelle. Elle a le ressort, l'endurance, l'espoir, la profondeur de sentiments qui font vivre les nations. Je n'ai pas peur de ce qui arrivera à la Serbie ! (Applaudissements.) »

« Ce que j'ai dit au sujet de la Belgique au nom du gouvernement britannique, je le répète ici, au nom du même gouvernement, au sujet de la Serbie : la première condition de la paix est la restauration complète et sans réserve. (Applaudissements.) »

« L'honneur britannique est engagé à ce que la Serbie sorte du conflit indépendant et entièrement restaurée. (Applaudissements.) »

Lloyd George a dit en terminant : « A nos compagnons de Serbie qui ont lutté pour la même cause dans cette guerre, nous tendons la main et nous disons au peuple serbe : Soyez les bienvenus en Angleterre. Vous n'êtes pas seulement des alliés, mais des amis ; restez toujours unis. »

LE PROLETARIAT ALLEMAND ET LA PAIX

Berne. — Le gouvernement allemand favorise visiblement l'effort tendu par quelques hommes politiques, industriels, publicistes, etc., pour prouver à la classe ouvrière que pour elle la paix victorieuse avec annexions, indemnités, etc., est la plus absolue des nécessités. Voici, d'après la « Gazette du Rhin et de Westphalie », organe des métallurgistes, le texte du Manifeste qui vient de lancer le comité indépendant de Brème, pour une paix favorable, à la classe ouvrière allemande :

- « La Comité veut une paix qui récompençera, au moins dans une certaine mesure, la classe ouvrière allemande pour l'esprit de sacrifice dont elle a fait preuve, et pour les souffrances qu'elle a supportées au cours de la guerre. Cette paix doit nous procurer :
1. La sécurité de nos frontières ;
 2. Des terres de peuplement ;
 3. La liberté des mers ;
 4. Une indemnité de guerre. »
- Il n'est pas difficile de retrouver dans les vœux du comité indépendant de Brème la trajectoire fétide des idées pan-germanistes, et même la paraphrase des récentes déclarations du chancelier, dont quelques formules ont été reproduites mot pour mot.

AUTOUR DE STOCKHOLM

Londres. — Le Comité parlementaire du Congrès des Trade-Unions a décidé, après examen des décisions des Trade-Unions, et avec l'approbation du Congrès, que la Grande-Bretagne serait représentée à la Conférence de Stockholm.

Le Fonctionnarisme.

La guerre actuelle a été pour l'émancipation française l'occasion d'une renaissance tellement unanime et spontanée qu'elle fait l'étonnement du monde. Seule parmi les forces tendues qui nous achèment vers la victoire, un bon vieux organisme pacifique et qui se refuse obstinément à faire entrer la guerre dans le champ de ses préoccupations : l'administration française, notre bonne vieille administration du temps de Colbert et des diligences poursuit impavide son petit bonhomme de chemin, bossant, gémant, cahotant, sans précipitation et sans inquiétude, avec la certitude que tout passe et que la paix suivra la guerre tout comme après la pluie vient le beau temps.

La patience qui lui toujours la qualité essentielle du contribuable français s'est simplement transformée en une véritable vertu civique et c'est tout le changement que des mois, puis des années de guerre, ont introduit dans les routines, les ridicules, les chinoïseries, les lenteurs, le formalisme tatillon qui constituent, comme parlent les psychologues, l'équation personnelle de M. Lohureau.

Je ne dirai pas, comme certains, que la guerre a consacré la faillite de l'administration, car l'estime que le fait était depuis longtemps démontré. Je demande seulement si l'éloignement de ces constatations s'a décidé enfin les pouvoirs publics à réaliser la fameuse réforme administrative depuis longtemps annoncée, dans tant de discours officiels et tant de rapports parlementaires, cette réforme qui sortira l'administration française du vingtième siècle, avec l'extension des descriptions territoriales, la décentralisation des pouvoirs, la refonte des règlements, la simplification des méthodes, etc., etc.

Sur ce point, je n'hésite pas à répondre : Oui, la réforme administrative se fera à la condition que le public y collabore.

Le public, en effet, possède en cette question une puissance déterminante qu'il ignore. De même, comme dit l'autre, que l'armée se recrute toujours dans le civil, de même, c'est parmi les citoyens français que l'Etat devra toujours recruter l'armée des fonctionnaires. Mais il y a une différence entre les deux propositions : le civil est obligé de devenir militaire, tandis que personne ne force les parents à diriger leur progéniture vers les emplois publics. Le jour où le bon sens populaire, comprenant enfin la médiocrité décevante de ces situations, dirigera les jeunes gens vers les emplois rémunérateurs et stimulants des carrières privées, ce jour-là, la question de la réforme administrative sera bien près d'être résolue.

Faut-il que je l'explique ? Le principal défaut de notre organisation administrative actuelle est compliquée et rétrograde et d'exiger pour son fonctionnement un nombre considérable d'agents, par ailleurs aussi pitoyablement rétribués que mal utilisés. Il y avait en 1906, 703.000 fonctionnaires pour l'Etat, les départements et les communes ; on en comptait 913.000 en 1908 ; 968.000 en 1910 et 995.000 en 1912 ; aujourd'hui le million est largement dépassé. C'est dire que 30.000 individus environ sont absorbés chaque année par les administrations publiques.

Le premier effet d'une réforme serait, en simplifiant les organes et en accordant les emplois aux besoins réels, de réduire dans une proportion notable le chiffre de ces employés.

Renversons le problème, et supposons un instant que l'Etat, par suite d'une désaffection générale des Français pour le fonctionnarisme, vienne à manquer de personnel. Il faudrait bien, dans ce cas, qu'il transformât de lui-même ses procédés d'administration et qu'il effectuât bon gré mal gré la réforme attendue.

Privés de la ressource toujours ouverte d'un supplément de personnel, n'ayant que ce moyen d'assurer de service public dont ils sont chargés et dont ils porteront jusqu'à un certain point la responsabilité devant le ministre et devant le Parlement nos directeurs d'administration devraient bien se préoccuper de faire disparaître les complications inutiles, les formalités négligeables, les doubles emplois, les gaspillages de personnel. Ils se soucieraient de même d'utiliser les agents au mieux de leurs aptitudes individuelles et non plus seulement d'après leur date d'entrée dans le service. Ils n'hésiteraient plus — ô miracle ! — à proposer aux Chambres, non le développement de l'arsenal des textes législatifs et réglementaires, mais la simplification des méthodes d'exécution.

Voilà ce que le public peut faire en France avec un peu de bon sens. Il lui suffit pour cela de réformer par un effort de jugement son concept traditionnel et de faire des avantages de la fonction publique. Il faut que les parents soient bien convaincus qu'ils commettent une faute et qu'ils servent mal les intérêts de leurs enfants en les condamnant toute leur existence à la gêne de la place sur, idéal de la prévoyance maternelle.

Qu'ils regardent plus loin, dans le champ immense où va s'étendre l'activité nationale, qu'ils considèrent autour d'eux les vides creusés dans l'armée des producteurs et qu'ils songent au développement qui verra se nouer entraînés nos industries et toutes nos entreprises, pour reconstituer les richesses détruites et pour élever la production au niveau des besoins intérieurs et des débouchés de l'exportation. La prospérité du commerce est de l'industrie au lendemain d'une crise comme celle que nous traversons est un phénomène économique certain ; or, qu'est-ce que la prospérité du commerce et de l'industrie, sinon la prospérité des commerçants et des industriels ?

Aujourd'hui, un jeune homme « débrouillard » ne doit pas hésiter entre le risque d'une réussite bâtie sur son intelligence et son courage, et la certitude d'une existence médiocre consacrée au service de l'Etat.

Emmanuel BROUSSE.

tue par six cubes, de 9 centimètres de côté, réunis à un système d'allumage par mèches lentes de longueurs différentes. Ce dispositif mis en action produit, à des intervalles de 35 à 40 secondes environ, six détonations avec l'effet comparables à des coups de départ du canon de campagne.

AU LARGE DE SCHIERMONNIKOOG

Londres. — On mande d'Amsterdam qu'un zeppelin envoyé par six croiseurs auxiliaires allemands a été aperçu au large de Schiermonnikoog, se dirigeant vers l'Est. L'un des croiseurs remorquait un hydravion. Trois torpilleurs, trois sous-marins et un aéroplane ont été également remarqués hier à la hauteur de Terschelling, prenant la direction du Nord.

LA PAIX BOCHE

Washington. — On sait de source autorisée que l'Allemagne et l'Autriche se sont préparées à faire des propositions de paix, mais que le gouvernement américain s'est refusé à les prendre au sérieux. Il faut rapprocher cette information de celle qui a été publiée hier et d'après laquelle le président Wilson aurait déclaré que l'heure de parler de la paix n'est pas venue.

L'ARMÉE QUE VEUT LE GENERAL PERSHING

New-York. — Dans une interview, le général Pershing a dit : « Nous ne voulons pas d'une organisation mécanique, mais une armée d'hommes intelligents, capables d'initiative. Je repousse le terme automatique appliqué à cette armée. Nos hommes doivent être en bonnes conditions physiques, garder un moral élevé et capables, par conséquent, de faire face aux difficultés de la guerre moderne. Les soldats doivent apprendre à obéir aux ordres implicitement, promptement et volontiers, mais bien automatiquement ; nous voulons des hommes entièrement capables de prendre le commandement d'unités et prêts à le faire dans le cas où leurs officiers seraient tués ou blessés dans l'impossibilité de commander, comme cela peut arriver dans la guerre de tranchées. Il faut que les hommes comprennent que la guerre n'est pas un sport ni un jeu, mais un travail sérieux, demandant la plus grande énergie et l'attention la plus sérieuse pour assurer le succès.

Le général Pershing a continué en comparant l'organisation de l'armée à une équipe de football, où chaque homme est soumis aux exercices physiques, à la discipline la plus stricte, mais capable, à l'occasion, d'une brillante action individuelle. Le général est très optimiste et se dit convaincu que l'armée américaine se montrera à la hauteur de la situation. Il partira dans quelques jours pour le front français, en compagnie du général Pétain, puis ira faire une tournée au camp permanent d'entraînement américain.

New-York. — L'armée nationale a été ouverte aux étrangers amis qui voudraient s'engager comme volontaires. On compte sur une augmentation sérieuse des contingents provenant de ce fait.

EN RUSSIE Les effectifs.

Londres. — Le correspondant du « Times » au grand quartier général russe télégraphie que l'objectif immédiat poursuivi par l'ennemi semble être une action offensive contre des troupes qui restent dans les Carpates et en Roumanie. Afin de faire réussir cette tentative, un coup est dirigé entre Kamienew, Rodolch et Czernowitz, et à ce point important les Russes n'ont malheureusement pas été capables d'arrêter le flot austro-allemand.

Le correspondant du « Times » ajoute qu'il a vu Korniloff au moment où il partait pour prendre le commandement suprême des armées russes. A ce moment le général lui a déclaré :

« Il y a trois ans nous avons mobilisé nos armées. La première phase de la guerre est terminée ; la deuxième phase commence aujourd'hui. »

Le général n'envisage pas un seul instant la possibilité que les Russes se rendent. « Plus grande est la menace, dit-il, plus grand doit être l'effort de la Russie. »

La Russie est pleine d'hommes qui constituent un abondant matériel combattant. Il y en a déjà dix millions d'entraînés, mais ces hommes sont à peine entraînés. Ils étaient trop occupés jusqu'à présent à assister à des meetings pour suivre des exercices militaires. Les officiers français et anglais doivent aider et instruire ces millions de Russes comme ils ont aidé et instruit les Serbes, les Roumains, les Grecs et les Américains.

Le général Korniloff ne se dissimule pas la gravité de la situation, mais il ne désespère pas de triompher des énormes difficultés auxquelles il a à faire face. Il n'envisage pas un seul instant la possibilité que les Russes se rendent. « Plus grande est la menace, dit-il, plus grand doit être l'effort de la Russie. »

La « Novoi Vremia » rapporte que l'évacuation de Kamenetz, Podolsky et Froskuroff est terminée.

Nouvelles Locales & Régionales.

LE PRIX DES JOURNAUX

Paris. — D'abord décidée pour le 17 août la mise en application de la mesure prise en ce sens par la commission interministérielle de la presse et qui va être homologuée par un arrêté conforme du ministre de l'intérieur ne commencera que le 1er septembre.

LE PAIN

Les explications de M. Violette.

Paris. — M. Maurice Violette, au cours d'une conversation avec un de nos confrères, a exposé sa conception du problème du pain.

« En présence d'une telle situation, a dit M. Violette, il fallait bien utiliser la totalité des ressources que donnait le territoire. Je dus ordonner l'emploi de toutes les céréales susceptibles de servir à la panification. Comme elles étaient, à cette époque de l'année, en quantité infime, je dus recourir au taux d'extraction de 85 %.

« Je ne me dissimule pas qu'en faisant ainsi état de toutes nos ressources, même les moins satisfaisantes, on obtenait le blutage de moutons soumiss depuis trente mois à toutes les intempéries, il était impossible d'obtenir une farine parfaite. Mais le moyen de faire autrement ? C'était cela ou la disette. Le blé ne pousse pas en huit jours. Les bateaux ne se construisent pas au gré des ministères. Ce ne pouvait être que par une démagogie facile, si ce n'était par manque de réflexion, qu'on opposerait production à restriction, étant donné que les restrictions sont nécessairement obligées de porter sur des objets qu'on ne produit pas à volonté.

« Le pain de guerre, dans un conflit comme celui-ci, est une fatalité. D'ailleurs, qu'on se rassure. Avec les blés nouveaux et les précautions prises, j'espère que la qualité s'améliorera de façon appréciable, mais il faut bien qu'on se mette dans l'esprit que personne ne peut doubler la récolte qu'on est en train de moissonner, ni doubler en six mois, voire même en un an, le tonnage des navires chargés d'apporter de l'étranger l'excédent nécessaire à nos besoins. »

Voici l'opinion donnée sur le mélange de la pomme de terre à la farine pour la fabrication du pain par M. Cullmann, ancien président du Syndicat de la boulangerie dont l'avis est partagé par de nombreux boulangers parisiens :

« Le principe n'est pas mauvais sous certaines conditions d'application. Nous fabriquions avant la guerre ce que nous appelons le pain anglais, dans lequel il entrait de la pomme de terre. Ce pain était excellent, mais nous avions de bonnes farines. Tout est là. Nous ferons un pain excellent avec un mélange de pommes de terre et de bonne farine à 78 et 80 pour cent au maximum. On pourrait même aller jusqu'à 10 pour cent de pommes de terre, ce qui permettrait de supprimer le son et le remoulage qui ont dans notre pain et le rendent indigeste. Ce son et ce remoulage économisés, trouveraient un emploi bien meilleur pour la nourriture des bestiaux. De toute façon, le pain avec de la pomme de terre sera meilleur que fait avec du maïs. Il sera plus frais et plus léger. Mais quelle hausse subiront les pommes de terre ? Le gouvernement y a-t-il pensé ?

LA SITUATION AGRICOLE

Le « Journal officiel » analyse ainsi qu'il suit la situation agricole au premier août :

Le mois de juillet a été caractérisé dans son ensemble par des alternatives de pluies orageuses et de beau temps. Ces conditions météorologiques ont été favorables à la végétation de la plupart des cultures, mais elles ont eu pour contre l'entretien dans une certaine mesure les travaux de la fenaison. La moisson est maintenant commencée et se poursuit dans toutes ses régions. On procède même aux battages dans la plupart des départements du sud de la Loire.

Les prévisions de récolte sont bonnes pour l'orge et l'avoine. A part quelques départements du Sud et Sud-Est où la récolte de maïs a été généralement satisfaisante, dans la plupart des régions les rendements sont inférieurs à la moyenne. Toutefois, par endroits, la quantité est considérée comme bonne.

Les pommes de terre ont en général un bel aspect et promettent dans leur ensemble une bonne récolte malgré les dégâts causés dans quelques départements par suite du développement de maladies cryptogamiques.

La vigne a également souffert presque partout des maladies cryptogamiques.

LE VIN SERA-T-IL TAXÉ ?

M. L. Girardin, membre de la Chambre de commerce de Paris, président de la Chambre syndicale des débitants de vins de la Seine, interrogé au sujet du programme de répartition de la prochaine récolte des vins, s'est montré nettement partisan de la taxation à la propriété. Les Syndicats de marchands de vins sont en grande majorité partisans de cette mesure, et, comme le syndicat des vins en gros de la Nièvre, les groupements professionnels de la Seine en réclament l'application. Déjà, plusieurs de leurs délégués ont entretenu M. Violette de la question.

Un propriétaire-viticulteur écrit à ce sujet à un de nos confrères :

« La fixation d'un prix minimum suffisamment rémunérateur, avec échelle par le bas pour les différences de qualité, devrait entraîner également la fixation chez le négociant en vin. Autrement, le consommateur n'y trouverait aucun profit. Quant les Syndicats de marchands de vins s'élèvent contre les spéculateurs qui achètent sur souche et haussent les prix, ils ont raison.

« Mais comment établir équitablement la taxe ? Tel viticulteur récoltera difficilement cinq hectolitres, par suite d'une malchance, d'un orage, tandis que son voisin en recueillera vingt-cinq. Quelle base prendra-t-on ? La culture de la vigne est essentiellement capricieuse, sujette à mécomptes, varie d'année à année, de terrain à terrain. Ne va-t-on pas la décourager et, pour avoir voulu du vin à bon marché, s'exposer à en manquer ou à le payer sensiblement plus cher ? »

LA CHASSE

Au ministère de l'Agriculture, les rapports des préfets, consultés sur la date favorable à l'ouverture de la chasse sont presque tous arrivés. Il résulte de l'ensemble de cette consultation que, dans chaque zone, la chasse sera ouverte quinze jours plus tard qu'avant la guerre. Dans la première zone, le Midi, la chasse s'ouvrira vers le 15 août, et dans la deuxième zone, la plus importante, vers le 1er septembre. Par conséquent, cette année, dans le Midi, l'ouverture aura lieu le dimanche le plus voisin du 1er septembre, soit le 2 septembre. La deuxième zone, à laquelle appartenait la région de Paris, le dimanche le plus voisin du 15 septembre, c'est-à-dire le 16, et la troisième zone, le 23 du même mois, probablement.

Aucune modification n'est apportée aux permis de chasse, qui ont toujours été et restent valables pour un an, que la chasse soit ouverte ou non. La seule entorse que subira la loi sur la chasse est en faveur des permissionnaires de sept ou dix jours, qui pourront chasser sans permis.

MAIRIE DE PAU Arrêté.

Le Maire de la Ville de Pau, Vu la pétition par laquelle le Syndicat des Voituriers de place demande le relèvement du tarif en raison de l'augmentation sensible des frais généraux de la profession ; Sur l'avis de la Commission plénière du Conseil municipal ; Arrête :

Art. 1er. — Le tarif des prix de la course est de l'heure des voitures de place, dans les limites de la commune, est fixé ainsi qu'il suit :

Voitures à 1 cheval.		
Course dans le rayon de l'Octroi	Jour	Nuit
Course dans un rayon de 3 kilomètres autour de la place de la Halle	1 25	2 »
L'heure dans un rayon de 3 kilomètres autour de la place de la Halle	1 50	2 50
L'heure au-delà du rayon de 3 kilomètres	3 »	» »

Voitures à 2 chevaux.

Voitures à 2 chevaux.		
Course dans le rayon de l'Octroi	Jour	Nuit
Course dans un rayon de 3 kilomètres autour de la place de la Halle	2 »	3 »
L'heure dans un rayon de 3 kilomètres autour de la place de la Halle	3 »	4 »
L'heure au-delà du rayon de 3 kilomètres	3 50	» »

Art. 2. — Les autres dispositions de l'arrêté du 27 décembre 1915 sont maintenues.

Art. 3. — M. le Commissaire Central de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

Pau, le 3 août 1917.

Le Maire : Stanislas LAVIGNE, adj.

LES RESERVISTES PERES DE QUATRE ENFANTS

Le ministre de la guerre vient de décider que les réservistes pères de quatre enfants passent de droit dans l'armée territoriale par application de l'article 28 de la loi de recrutement au moment de la naissance du quatrième enfant si les trois autres sont vivants, quelle que soit l'époque à laquelle ils produiront les pièces prévues à l'article 21 de l'instruction du 20 juin 1916.

LES FRAUDES SUR LA FARINE

Le ministre de l'Agriculture a adressé aux agents du service de la répression des fraudes une circulaire leur prescrivant d'avertir les meuniers que la vente comme « farine » du produit de la mouture du blé non nettoyé et contenant par conséquent une quantité anormale d'impuretés constitue une tromperie sur la nature et les qualités de la chose vendue, tromperie, prévue et réprimée par l'article 1er de la loi du 1er août 1905.

Dans le cas où les impuretés seraient constituées par des graines dangereuses, comme la nivelle ou l'ivraie, les dispositions de l'article 3 seraient appliquées (peine de 3 mois à 2 ans d'emprisonnement ; amende de 500 fr. à 10.000 francs).

LA REPARTITION DE L'ORGE

Nous croyons savoir que l'administration se préoccupe d'organiser le contrôle et la répartition de l'orge de la prochaine récolte dans les mêmes conditions et en adoptant le même régime que pour les céréales.

LE RENVOI A L'INTERIEUR DE LA CLASSE 1890

En exécution des prescriptions d'une circulaire récente, les militaires (service armé) de la classe 1890 non agriculteurs sont retirés des formations des armées pour remplacer dans les établissements services et unités du territoire les agriculteurs de la classe 1891 remis à la disposition de l'agriculture.

LA MEDAILLE

DE LA RECONNAISSANCE FRANÇAISE

Un concours est ouvert entre tous les artistes français pour l'exécution de la médaille de la Renaissance française. La médaille sera ronde, avec bélière, et d'un diamètre de 0,080. Elle portera sur l'une de ses faces les mots : « Reconnaissance française. » Elle sera établie en bronze patiné en argent et en vermeil et pourra être portée suspendue à un ruban.

Les projets présentés par les concurrents devront être en plâtre non patiné, modelés face et revers à la dimension de 0,20 de diamètre. L'artiste dont le projet aura été accepté recevra une somme de 4.000 fr. plus un droit minime sur chaque médaille vendue.

APPEL DU COMITE DES FEMMES SERBES DE PARIS

Les cris d'angoisse qui nous arrivent de la Serbie envahie et des camps de concentration des pays envahis, nous obligent à faire un pressant appel à la générosité des peuples alliés et amis pour sauver nos enfants et parents en détresse.

La famine, le froid et les tortures qui font des ravages parmi ceux qui sont restés dans la patrie envahie, parmi les déportés civils en masse et les prisonniers de guerre, sont pour la nation serbe des pertes de vies humaines encore plus cruelles que celles qui lui ont été infligées par les trois guerres successives, le typhus et la pénible retraite.

Nos parents, nos frères et nos enfants qui se trouvent en détresse, nous supplient de les secourir, de les sauver de la mort. Que pouvons-nous faire, étant nous-mêmes réfugiés et hospitalisés avec plusieurs milliers de nos compatriotes en France ?

Nous sommes donc obligées de faire appel à la charité inépuisable de tous nos amis, de tous les cœurs généreux, de tous ceux qui ont la conscience de la solidarité humaine et comprennent nos angoisses.

Un Comité de dames serbes s'est constitué à Paris, sous le patronage de S. A. R. la Princesse Hélène de Serbie et sous la Présidence de Mesdames Pachitch Vesitch pour recueillir les fonds.

Prière d'envoyer les dons en espèces à Madame Gaston Boumils, trésorière, 19, rue de la Trémolite (8^e).

INSPECTION DU SERVICE DE SANTE

M. le Médecin-Principal Bonneric, sous-directeur du Service de Santé de la 1^{re} Rég. est, depuis deux jours à Pau, où il inspecte les formations sanitaires de la Place.

REFUGIES

Augmentation du taux des Allocations et des Majorations.

L'article 14 de la loi de crédits du 4 août couvrant porte le taux des allocations des réfugiés de 1 fr. 25 à 1 fr. 50 par jour et celui des majorations pour les enfants de 0 fr. 75 à 1 fr.

TRIBUNALE PUBLIQUE

Matériel de guerre.

On nous écrit :

« Le journal anglais, « le Times » recommande à ses lecteurs de faire avec le plus grand soin la récolte des maïs de l'Inde. Ils sont relégués par le ministère des munitions pour remplacer les céréales qui, jusqu'à présent, ont été nécessaires pour la poursuite de la guerre.

« Le maronnier fleurit en mai ; ses fruits sont en maturité à l'automne. L'écorce en décoloration ou en poudre possède à un haut degré des vertus toniques et amères dans l'atonie des organes digestifs et des névroses de l'estomac.

« Nos primaires pourraient, durant les vacances, en ramasser une grande quantité sur les promenades publiques. Ils les déposeraient ensuite dans les bureaux de la Police ou de la Mairie.

« Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations.

« Un de vos lecteurs. »

ACCIDENT MORTEL

Aujourd'hui, le lieutenant Terrason a été victime d'un accident mortel d'aviation sur les landes du Pont-Long.

Le corps de l'infortuné pilote a été transporté à l'hôpital mixte.

ACCIDENT

Jean-Eduard Boy, soldat au 1^{er} d'infanterie, a fait une chute de vélo dans la rue Marca. Relevé avec de sérieuses blessures à la tête, Boy a été soigné à l'hôpital Navarre.

LEGGAR. — Nos héros. — Sont morts pour la France, les frères Janqua, du 8^e d'infanterie et du 7^e colonial. Ils les 15 et 17 avril dernier en Champagne. Ils étaient titulaires de la Croix de guerre avec palmes.

« Nous adressons à la famille nos sincères condoléances. »

« Magnifique type de soldat, d'une ardeur et d'un enthousiasme irrésistibles. Le 16 avril, commandant une compagnie de tête d'attaque, a magnifiquement entraîné sa troupe malgré un feu intense de mitrailleurs, a enlevé la première position et est tombé glorieusement en plein succès. »

Titulaire de la Croix de guerre avec trois palmes, d'une décoration russe après Verdun et chevalier de la Légion d'honneur.

Saluons avec respect la mémoire de ce brave.

Accident. — En s'amusant, le jeune Calixte Soubielle est tombé d'un plateau et s'est fracturé le poignet. Il a reçu immédiatement les soins de M. le Dr Labarre.

THEZE. — A la suite d'une conférence donnée par M. le lieutenant Allard, un Comité a été formé à Thèze en vue de provoquer des groupements de jeunes gens pour perfectionner leur éducation physique.

Le bureau de ce Comité est constitué provisoirement par M. Doué, conseiller général, président ; M. Theu-Rigou, maire de Thèze, vice-président ; M. Larqué, instituteur à Lème, secrétaire-trésorier.

EXTRAIT

des Registres de l'Etat Civil.

Naissances. — Célestin-Albert, fils de Pierre Bourdieu, propriétaire, et de Elisa Ollac, ménagère à Labastide-Montréjeau. — Albert-Julien, fils de Antoine Royo, employé, et de Adèle Aragnuez, cuisinière à Jean-Marie, fils de Dominique Dubard, journalier, et de Eugénie Anarré-Bernès, à Pau.

Mariage.

Gérard-David Fonsèque, coiffeur, et Jeanne Lalhacq, cuisinière à Pau.

Décès.

José Barrio, manœuvre, né à Villanova (Espagne), 72 ans. — Paul-Alexandre-Emile Paturel, né à Pau, 2 mois. — Gaston Marquet, né à Ousse, 8 ans. — Catherine Canton veuve Joanne, ménagère, née à Buzet, 40 ans.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Observations de la Maison BAIGNAS, 14, rue Alexander-Taylor, Jeudi 9 août.

A neuf heures du matin, Soleil. + 18°
A midi, Couvert. + 19°
A trois heures du soir, Couvert. + 19°
Maximum de la journée. + 20°
Minimum de la nuit. + 14°
Le baromètre est à 733 mm en baisse.

Ecole d'AVIATION MILITAIRE DE PAU

APPEL A LA CONCURRENCE en vue de la passation d'un marché de gré à gré pour la cession de déchets métalliques aux industriels travaillant exclusivement pour la Défense nationale.

Désignation et Poids des Lots.

- 1er Lot. — 4.000 kilos de Ferraille lourde et légère ;
- 2e Lot. — 250 kilos Fonte ;
- 3e Lot. — 55 kilos de vieille Tôle de fer ;
- 4e Lot. — 650 kilos d'Acier demi-dur (Rilles, Sompas, Moyeux d'hélices, Villerequies, etc.)
- 5e Lot. — 550 kilos de Cylindres de moteurs en acier (270 cylindres) ;
- 6e Lot. — 800 kilos Nez de moteurs en acier (350 nez) ;
- 7e Lot. — 100 kilos Carters en acier (17 carters).

Marchandises prises à l'Ecole et transportées aux frais et aux risques et périls des adjudicataires.

Le cahier des charges, le modèle de soumission, ainsi que tous renseignements utiles seront fournis à l'Ecole d'Aviation de Pau (Bureau de la Comptabilité-Matérielle), de 8 h. à 10 h. et de 14 h. à 18 h.

Tous les lots désignés ci-dessus pourront être visités aux mêmes heures. Les soumissions seront adressées à M. le capitaine commandant l'Ecole d'Aviation Militaire de Pau, par lettre recommandée, avant le 20 Août 1917 ; les enveloppes devront être cachetées et porter la mention « Soumission ».

Pau, Pont-Long, le 7 août 1917.

Le Capitaine commandant l'Ecole, Signé : CAMPAGNE.

BONNETERIE en tous genres

Monsieur VÉNETON, D' RASUREL

BRUGNOT, Place Nouvelle-Halle, Pau

CHARBON

Les Industriels susceptibles de faire partie du Groupement Charbonnier « Indépendance-Santé » du département des Basses-Pyrénées sont priés d'assister ou de se faire représenter à la réunion qui aura lieu à Pau, 3, place de la République, samedi prochain 11 courant à 4 heures de l'après-midi.

ON DEMANDE deux très bonnes, mariées, bon état. — S'adresser, 1, rue des Cordeliers au 2.

MULE D'OLIVE extra de choix, raffiné, postal 19 km. domicile ou Gare, 40 fr. contre mandat ou 22 fr. contre remboursement. — G.-M. Parisien, Sousse (Tunisie).

CALE gras-sein en 30 minutes, par l'Académie Anglo-Franco le pot : 4 fr. 50 ; le demi : 3 fr. 75. — Anglo, pharmacien, Venise, Alpes-Maritimes.

ON DEMANDE un Aide tonnelier et un Comptable véloc. — Maison MICHELLET (Produits Potin).

ON DEMANDE un homme de peine. — Adresse au journal.

ON DEMANDE un jeune homme au Cinema Palace.

SPECIALISTE pour braser scies à ruban, mécanisme, etc. système anglais et affûtage. — S'adresser pour ces travaux à M. François ARGILLA, maison Lasserre, Bizanos.

INSTITUTRICE expérimentée demandée pour l'intérieur. — S'adresser à Mme FILLLET, Directrice du Pensionnat, Avenue Trespey, Pau.

A VENDRE ou à Louer : MAISON avec CAVE bien aménagée, eau à l'évier, sur la place du Marché. — S'adresser : Madame COSTAU, à Lèzneye, ou à M^l SARTHOUE, Notaire au dit lieu.